CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E184753** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2020B00413

Siret : 885 061 846 00014

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4011992-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022081951904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022081951904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : VOSGES HABITAT ISOLATION

1 RUE DU NOUVEL HOPITAL
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Téléphone : 06 20 22 64 75 **Fax :**

Portable : 06 20 22 64 75

Responsabilité légale :
GULER SELAHATTIN PRÉSIDENT

Site Internet : /vosges-habitat-isolation.fr

E-mail : vhisolation@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 204 357 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	25/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		25/06/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/08/2026 11:01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E184753** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2027**

ÉDITÉ LE **21/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2020
Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2020B00413

Siret : **885 061 846 00014**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 4011992-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022081951904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022081951904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **VOSGES HABITAT ISOLATION**

1 RUE DU NOUVEL HOPITAL
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Téléphone : 06 20 22 64 75 **Fax :**
Portable : 06 20 22 64 75

Site Internet : /vosges-habitat-isolation.fr
E-mail : vhisolation@gmail.com

Responsabilité légale :
GULER SELAHATTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/08/2026 11:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.